



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

La révolution abolitionniste / Olivier Pétré-Grenouilleau
éd. Gallimard, 2017
cote : 61.485

L'auteur s'est fait connaître, à travers sa bibliographie notamment et diverses émissions et conférences, comme un spécialiste de l'esclavage, en particulier des traites négrières. On rappellera les polémiques, suivies de procès, nées il y a un peu plus de dix ans, plus précisément en 2005-2006, à propos de son ouvrage *Les Traités négrières : essai d'histoire globale*.

Ici n'est pas le lieu de rappeler ces controverses notamment liées aux « aspects positifs de la colonisation » versus la reconnaissance de la traite et de l'esclavage comme crimes contre l'humanité, non plus que les appels d'historiens reconnus en faveur d'une science historique débarrassée de préjugés moraux ou politiques, prêtant à des relectures mémorielles ou partisans de l'histoire.

Ce bref rappel pour situer, dans la continuité de la recherche, le présent ouvrage. Car s'il y eut esclavage, de tous temps et de toutes les sociétés, il ne fut jamais considéré comme inéluctable et d'évidence. C'est ce que rappelle l'auteur, dans son introduction, « Avant, ailleurs, autrement ». Malgré l'insuffisance des archives et de la recherche, l'esclavage n'est jamais allé de soi, tant de la part des esclaves eux-mêmes que dans le monde des idées : « la question de la légitimité de l'esclavage...non pas seulement par l'intermédiaire de quelques individus ...mais de manière plus globale, par une réflexion partagée. ».

Malgré l'insuffisance de l'information sur ces débats et contestations, notamment en Afrique subsaharienne « étatique » ou non, il apparaît que l'abolitionnisme tel qu'il est apparu et qu'il a évolué en Europe et en Amérique du Nord depuis le début du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e présente des spécificités remarquables. À tel point que dès le titre, le lecteur est averti de la « révolution », mot parlant au moins en France, parce que faisant partie de son histoire et de l'apparition des droits de l'homme, largement synonyme de liberté conquise.

L'abolitionnisme ne se limite certes pas à la Révolution française puis, un demi-siècle plus tard, à Victor Schœlcher. En trois parties thématiques, l'auteur distingue d'abord l'histoire, puis la doctrine et enfin l'internationalisme.

¹ 

Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

Les deux premiers thèmes sont explicites et parlants, au moins par leur intitulé mais plus sérieusement sur la façon dont ils sont traités.

L'histoire : pour la France, sont rappelés les idéaux républicains de 1794 et 1848. Pour la Grande-Bretagne, les doctrines abolitionnistes accompagnent et glorifient l'accession de la nation au premier rang des puissances. Et, citant William Edward Hartpole Lecky, la croisade abolitionniste doit « être placée parmi les trois ou quatre pages parfaitement vertueuses de l'histoire des nations ».

Les « approches classiques » des sources de l'abolitionnisme occidental sont de deux sortes : un courant libéral « fait la part belle aux acteurs et à la morale » ; un courant marxiste ou postcolonial qui, lui, « met en avant l'utile et le rôle collectif des vaincus et des déshérités de l'histoire ». Ces approches ont de façon évidente des limites pour établir l'histoire.

L'auteur retourne alors aux « voies nationales et aux dynamiques globales », moins marquées d'*a priori* et moins marquées d'idéologie. Suivent des analyses intéressantes des approches, notamment statistiques, suivies par un certain nombre de chercheurs, notamment anglo-saxons. Cela permet de faire remonter les origines d'un premier abolitionnisme à des textes ou manifestes remontant à la fin du XVII^e siècle, en Amérique du Nord. Le grand succès des plantations de coton à main-d'œuvre servile retarde les abolitionnistes mais des logiques politiques, sociologiques et économiques conduisent aux événements que l'on sait, notamment la guerre de sécession.

Côté européen, France, Angleterre, Portugal sont parmi les principales nations négrières. Mais c'est en Angleterre et en France que se développent, tôt, les premières manifestations d'abolitionnisme. Du côté français, l'historiographie anglo-saxonne a tendance à marginaliser le mouvement, en dehors des « grands principes ». Mais dès l'époque des Lumières, il existe, en même temps que des records de la traite, des démonstrations économiques du peu d'intérêt économique de l'esclavage, des réflexions sur le « droit naturel » et par exemple, dès 1788, une « Société des Amis des Noirs », laquelle suit de peu une société anglaise pour l'abolition de la traite des Noirs. Mais des deux côtés de la Manche, abolition de la traite ne signifie pas automatiquement l'abolition de l'esclavage. Cela se vérifiera dans le double mouvement d'émancipation et de remise en esclavage des années 1790-1800, qui aboutira notamment à la naissance conflictuelle et sanglante de la République haïtienne.

Seule la Grande-Bretagne a vu émerger dans la durée et en profondeur populaire une « mission » abolitionniste qu'elle étendra, jusqu'à une date récente, à l'ensemble du monde.

L'auteur consacre des développements intéressants, car peu connus du grand public, aux mouvements abolitionnistes en Europe du nord et notamment aux Pays-Bas et à leurs possessions orientales : progressivité et prudence. Pour les nations hispanophones d'Amérique centrale et du Sud, là encore, prudence et lenteurs.

Pour le lecteur qui a eu l'occasion, autrefois ou naguère, de s'intéresser à cette histoire sur la longue durée de la naissance de l'esclavage de plantation, des traites qui s'ensuivirent,



Académie des sciences d'outre-mer

sa lecture sera fort intéressante, en ce sens qu'il s'y retrouvera en contexte de connaissance et pourra en vérifier, de façon documentée, les bases ou en découvrir des aspects ou des documents qu'il ignorait. Le lecteur moins averti aura le plaisir intellectuel de la découverte d'une histoire trop souvent occultée, ici solidement argumentée et documentée.

L'auteur s'intéresse à un second thème, la doctrine. Autre façon de creuser le sujet « abolitionniste ». Il resitue l'histoire des faits dans celle des idées, telles qu'elles s'expliquent dans le contexte plus général du « radical réformisme à l'ère des révolutions ». Autrement dit, cette révolution abolitionniste ne peut se comprendre que comme l'un des éléments d'une révolution plus vaste à multiples facettes. Dont celles de « l'État, du juge et de la loi », sujet trop souvent ignoré. Car l'abolition se fit toujours par la loi. Dans une période où l'État devient État de droit. Car l'on ne pouvait s'attendre à ce que l'esclavage disparaisse de soi. Et de rappeler quelques procès célèbres de capitaines et d'armateurs qui jetèrent à l'eau les esclaves malades et prétendirent se faire dédommager par leurs assureurs (épisodes rapportés également par d'autres auteurs dont il a été rendu compte, dont celui de Markus Rediker, *À bord du négrier : une histoire atlantique de la traite*, recension publiée en 2016).

Le troisième thème proposé par l'auteur occupe près de la moitié de l'ouvrage. Il est intitulé « L'internationalisme », titre moins parlant que ceux des deux premiers thèmes. Nous n'en sommes plus à l'abolitionnisme mais à d'autres formes de domination coloniale ou impérialiste ou encore économique que l'esclavage basique d'exploitation de l'homme. Le phénomène est complexe car il entremêle des concepts tels que « l'universalisme des droits de l'homme » et les intérêts des nations impérialistes. Car l'esclavage et la traite abolis, il apparaît un « commerce légitime » avec les régions que les pays impérialistes colonisent. Passée l'ère coloniale, arrive le « droit d'ingérence pour raison humanitaire » dont on se demande s'il n'est pas un avatar inattendu de formes plus brutales et plus rustiques de domination.

Intéressant en lui-même et appelant la discussion et des développements ultérieurs que l'on espère de la part de l'auteur, ce thème n'a donc plus grand-chose à voir avec le ou les mouvements abolitionnistes tels qu'ils ont marqué un ou deux siècles, leur histoire et leurs fondements moraux, philosophiques, économiques et tels qu'ils ont constitué une branche et non secondaire d'un universalisme révolutionnaire en son temps et qui continue à cadrer les relations internationales et multilatérales.

On l'aura compris, cet ouvrage marque une étape dans le sillon creusé depuis des années par l'auteur. Il ne se lit pas dans le train ou autres transports en commun, il appelle de la part du lecteur une attention soutenue (l'appareil critique est intéressant et solide) et l'amène à ouvrir une discussion sur le fond et sur les interprétations avec l'auteur.

Jean Nemo